

PROCES VERBAL
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du Vendredi 5 juin 2026 à 20 heures 30

Le **CINQ JUIN DEUX MILLE VINGT SIX A VINGT HEURES TRENTE**, le Conseil Municipal légalement convoqué, en application des articles L.2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni en session ordinaire à la salle des Mariages de SASSETOT LE MAUCONDUIT sous la présidence de M. Eric SCARANO, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux

- en exercice 15
- présents 15
- votants 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 29/05/2026

Date d'affichage de l'ordre du Jour : 29/05/2026

Etaient présents :

	Présent	Abs excusé	Abs non excusé	Procuration à		Présent	Abs excusé	Abs non excusé	Procuration à
Éric SCARANO	x				Laurent SAUTREUIL	x			
Amélie PERRIER	x				Isabelle BELLAMY	x			
Philippe RASSE	x				Maïa MACAUX	x			
Sabrina CORRUBLE	x				Sylvain AUBE	x			
Dominique TALBOT	x				Jérôme CAVELIER		x		M. Philippe RASSE
Martine PAUMET	x				Jean-Pierre BIGOT	x			
Florence DELEPAU	x				Stéphane HERVIEUX	x			
Jean-Claude BENARD	x								

Secrétaire de séance : Monsieur Laurent SAUTREUIL

Monsieur le Maire expose l'ordre du jour :

L'ORDRE DU JOUR

- 1) Encaissement de dons « Petits Poulots »
- 2) Contrôle des hydrants incendie par Véolia
- 3) Bail et loyer du local 7 rue de la Mairie
- 4) Reconduction de la labélisation Commune Touristique

2026-06 03 Encaissement de dons « Petits Poulots »

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil qu'un don d'un montant de 2 000€ au profit de l'enfance et un de 2 500€ au profit de la bibliothèque, ont été proposés par Madame ADNOT, présidente de l'ancienne association « Les Petits Poulots » suite à l'arrêt de l'activité de cette dernière.

Il précise que ce don ne comporte aucune charge ni condition particulière susceptible de porter atteinte aux intérêts de la commune.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité autorise monsieur le Maire à encaisser les deux dons de 2 000€ (enfance) et 2 500€ (bibliothèque) consentis par l'ancienne association « les Petits Poulots ».

2026-06-04 Contrôle des hydrants incendie par Véolia

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la signature d'une convention de prestation de service mutualisée entre la communauté d'agglomération de Fécamp Caux Littoral et Veolia pour le contrôle des bornes incendie de la commune.
Cette prestation concerne 25 hydrants au total.

Monsieur le Maire rappelle que Veolia assurera la vérification du bon fonctionnement des équipements tandis que les services d'incendie et de secours continueront à contrôler le matériel utilisé lors des interventions.

Il est précisé que cette convention permet de bénéficier du tarif négocié à l'échelle de l'agglomération, avec un coût plus avantageux et une planification précise des contrôles.

Au cours des échanges, il est rappelé la nécessité de poursuivre la réflexion sur les réserves d'eau destinées à la défense extérieure contre l'incendie (points d'eau et bâches). Une interrogation est également soulevée concernant l'avancement du projet de cuve enterrée et bâche au Petites Dalles et à Criquemanville.

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec Véolia et tout document y afférent.

2026-06-05 Bail et loyer du local 7 Grande Rue

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une promesse d'achat du bâtiment a été signée avec « Demeures Côte d'Albâtre » le 4 juin 2026, suite à la fin de son activité.

Afin de permettre la continuité de l'occupation d'une partie des locaux, il est proposé de conclure avec l'entreprise de Monsieur DOUILLET, un bail précaire portant sur la partie accueil, bureau et sanitaires.

Ce bail est conclu pour une durée d'un an, renouvelable, moyennant un loyer mensuel de 250€. Un dépôt de garantie correspondant à trois mois de loyer sera demandé, ainsi qu'une caution personnelle.

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer un bail précaire d'un an avec l'entreprise.

2026-06-06 Reconduction de la labélisation Commune Touristique

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le label « Commune Touristique » est attribué par la Préfecture pour une durée de cinq ans et qu'il n'est pas renouvelé automatiquement.

Afin de conserver ce label, la commune doit déposer une demande de renouvellement et justifier du respect des conditions réglementaires requises.

Monsieur le Maire rappelle les principaux avantages liés à cette reconnaissance, notamment la valorisation de l'attractivité touristique de la commune ainsi que le bénéfice de dispositions dérogatoires concernant le nombre d'autorisations de débit de boissons pouvant être accordées.

A l'unanimité, le Conseil Municipal sollicite le renouvellement du label « Commune Touristique » et autorise Monsieur le Maire à effectuer l'ensemble des démarches nécessaires et à signer les documents afférents à cette demande.

Informations diverses

2026-06-07 Remplacement du tracteur :

Monsieur RASSE présente la nécessité de remplacer le tracteur communal acquis en 2013 et fait part de devis et aides possibles.

Plusieurs solutions de financement et aides mobilisables sont évoquées.

Les besoins du service (plage, déneigement, élagage, entretien des espaces verts...) sont rappelés.

Le Conseil Municipal valide l'opportunité de cet investissement, autorise la production de devis, la sollicitation de reprise du tracteur et la demande de subvention au Département.

2026-06-08 Eclairage du stade municipal :

Etabli par le Syndicat Départemental d'Energie 76, le coût du projet d'éclairage du stade est présenté.

Le coût du programme est de 57 600 € TTC.

La participation syndicale est de 24 050 €.

Le reste à financer par la commune est de 33 550 €.

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte le devis du SDE76 pour l'éclairage du stade municipal avec un reste à charge de 33 550 € et de signer la convention correspondante.

Fermeture de classe :

Monsieur le Maire confirme au Conseil Municipal de la fermeture d'une classe de l'école, suite aux baisses d'effectifs et aux problèmes démographiques d'ordre général. Une intervention a été faite auprès des parlementaires et des services de l'Etat.

Travaux de voirie :

Des travaux de voirie vont être réalisés sur la route départementale 925 une partie de l'été.

Tour de table

Philippe RASSE :

- Inscription de la commune au concours « Villages Fleuris »
- Tous les participants au « Permis Piétons » l'ont obtenu
- La mosaïque aux Grandes Dalles est commencée

- La distribution des feuilles bleues par les élus est organisée, ils doivent garder les mêmes zones

Sabrina CORRUBLE :

- Point sur les différents dossiers en cours d'achat de mobilier, matériel informatique, contrat d'études, DICRIM, Plan Communal de Sauvegarde

Amélie PERRIER :

- Spectacle de fin d'année de l'école
- Remise des diplômes et une calculatrice offerte au 18 CM2
- Le matériel informatique de l'école a été changé le 17 juin 2026

Isabelle BELLAMY :

- Point CCAS pour le futur repas des anciens
- Les permanences seront organisées à la fin du mois d'août et le début du mois de septembre 2026 (feuille bleue)
- Répertoire des logements inoccupés est en cours

Florence DELEPEAU :

- Rappel le PACS n'est possible que si la résidence principale se situe dans la commune.

Stéphane HERVIEUX :

- Rappelle un dysfonctionnement sur le réseau de la fibre aux Hêtre et route des Cours. Le syndicat numérique et les prestataires sont prévenus.

Jean-Pierre BIGOT :

- Informe que M. GOHIER a un projet idée de jardin partagé. Une réunion sera organisée avec Monsieur le Maire.
- Demande des précisions sur le budget des travaux de la plage des Petites Dalles. Monsieur le Maire apporte les précisions :
 - Gros travaux : Département avec participation
 - Entretien, Syndicat de la Plage

Maïa MACAUX :

- Remise des livres des repas le 29 juin 2026 à 16h30.
- Du 3 au 24 juillet 2026 aura lieu le Festival « Les Valleuses » à la ferme de Ludovic DAVID. Représentations, ateliers, concerts seront au rendez-vous.
- L'Opéra de Normandie visite différents lieux à Sassetot-le-Mauconduit pour éventuellement délocaliser des représentations.

Jean-Claude BENARD :

- Un exercice avec plusieurs stations de la SNSM se déroulera le premier week-end de juillet 2026.

Sylvain AUBE :

- Félicite la modernisation du bulletin municipal, dont la nouvelle présentation a été particulièrement appréciée.
- Constate que des excès de vitesse se produisent toujours au sein de la commune.

Eric SCARANO :

- Quelques dates proches à retenir :
 - Cluedo Geant le 6 juin 2026
 - Vide grenier de Grandes Dalles Animations le 07 juin 2026
 - Exposition de photographies de Bruno LEMESLE « Rock on the Walk Side », à partir du 27 juin 2026.
- Monsieur le Maire se réjouit du retour de Magalie LECONTE dans les services, et salue le travail accompli par Mélanie LE MOAL en son absence.
- Un programme éclipse le 12 août 2026 sera distribué avec la feuille bleue



L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h10.

Le secrétaire de séance,
Laurent SAUTREUIL

A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized 'L' and 'S' with a circular flourish at the bottom.

Le Maire,
Eric SCARANO

A handwritten signature in black ink, consisting of a long, sweeping horizontal stroke with a small vertical mark at the end.